

Orientation 5 – Soutien aux études postsecondaires et autres formations

Contexte :

Notre vision de l'éducation s'inscrit dans un continuum d'enseignement et une perspective d'apprentissage allant de la petite enfance aux études postsecondaires, en passant par la formation professionnelle et technique, la formation aux adultes, le perfectionnement professionnel et la formation continue. Dans cette optique, le CEPN élabore, à l'intention de l'ensemble des communautés, des programmes d'étude et de formation sur mesure qui sont ciblés et offerts selon les besoins.

La négociation, l'élaboration ou l'adaptation, ainsi que la mise en œuvre de programmes d'études postsecondaires et de formation aux adultes par le CEPN, favorisent l'obtention d'un diplôme, l'acquisition de nouvelles compétences et l'augmentation du taux de scolarisation des étudiants des Premières Nations. Aussi, afin d'encourager la réussite et la persévérance, un service d'accompagnement individualisé est offert, au besoin, tout au long du cheminement scolaire.

Par ailleurs, l'accès à la formation continue et au perfectionnement professionnel permet aux enseignants, aux intervenants et aux gestionnaires des services éducatifs de demeurer à jour dans leur pratique, et aux communautés de bénéficier d'un personnel qualifié.

Considérations de mises en œuvre :

- La vision de l'éducation du CEPN s'inscrit dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie;
- Le CEPN vise à connaître les besoins en matière de formation et à augmenter les taux de diplomation et le développement des compétences chez sa clientèle des communautés membres des Premières Nations;
- L'ensemble des communautés des Premières Nations bénéficie des offres de formation postsecondaire, de formation professionnelle et continue, et d'autres types, adaptés à leur réalité et leurs besoins, et ce, depuis plus de dix ans;
- Le CEPN a mis sur pied, en 2011, une institution postsecondaire des Premières Nations : Kiuna;
- Le CEPN offre des services de 2^e ligne aux communautés membres en rendant possibles des opportunités de réseautage et de perfectionnement professionnel, de même que des services de soutien pédagogique et à l'enseignement.

Objectifs	Moyens	Résultats
<p>5.1 Le CEPN offre aux membres des Premières Nations des programmes d'études variés : formation aux adultes, formation professionnelle, programmes d'études postsecondaires.</p> <p>De plus, le CEPN offre aux professionnels de la formation continue et du perfectionnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et cerner les besoins en matière de programmes d'études postsecondaires, de formation professionnelle, de formation aux adultes et de perfectionnement professionnel afin d'assurer le renforcement des capacités. • Établir l'ordre de priorité des divers programmes de formation requis et assurer leur élaboration ou leur adaptation en fonction de la clientèle. • Promouvoir la diversité des formations offertes (en présentiel, en ligne, intensive, etc.) pour répondre aux besoins des communautés des Premières Nations. • Offrir des services-conseils et du soutien individualisé à la clientèle étudiante et 	<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins en formation postsecondaire et en formation professionnelle sont cernés. • Les Premières Nations ont accès à de la formation postsecondaire et autres types de formation répondant à leurs besoins.

	<p>professionnelle tout au long des études ou de la formation, afin de favoriser la réussite scolaire et l'obtention d'un diplôme, ou encore l'amélioration des compétences.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir et entretenir des partenariats avec des établissements d'enseignement technique, collégial et universitaire, ou autres. 	
<p>5.2 Les étudiants des Premières Nations du Québec ont accès à un établissement d'enseignement de niveau collégial répondant à leurs besoins et adapté à leur culture : l'Institution Kiuna.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager le développement de l'Institution Kiuna. • Négocier et offrir d'autres formations de niveau collégial, par exemple une attestation d'études collégiales (AEC) en soutien technique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants des Premières Nations bénéficient d'un environnement propice à l'apprentissage qui contribue à augmenter leur niveau de scolarité et leur taux d'obtention de diplôme. • Les taux de fréquentation et d'obtention de diplôme augmentent. • L'Institution Kiuna est reconnue par le MELS comme un établissement d'enseignement collégial.